



Extension de l'atelier de Carrosserie

MAITRE D'OUVRAGE 	CCI HERAULT Avenue Jacqueline Auriol 34130 MAUGUIO	MAITRE D'OEUVRE DE CONCEPTION ET D'EXECUTION	CCI HERAULT Avenue Jacqueline Auriol 34130 MAUGUIO
BET STRUCTURE	HEKA 2 Allée de l'Espinouse 34760 BOUJAN SUR LIBRON	BET THERMIQUE, FLUIDES, GENIE ELECTRIQUE	BEE BLANCART 1 Rue des Plaqueminiers 34500 BEZIERS
ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION	ICG PALETTA 287 Allée des charmes, Immeuble le Nobel, Bureau 104 34500 BEZIERS	BUREAU DE CONTRÔLE	BUREAU VERITAS Avenue du Forum, Immeuble le Capricorne 11100 Narbonne
COORDINATEUR DE SECURITE	SOCOTEC 154 allée John Bolland, Résidence Colibri 34500 BEZIERS	OPC	CCI HERAULT Avenue Jacqueline Auriol 34130 MAUGUIO
CONTROLE AMIANTE	AADENA 10 Rue des Azalées, résidence les Cyclamens 34070 MONTPELLIER		

CCTP Lot N°05 SERRURERIE

Indice	Nature des modifications	Date	Informations

Phase	Lot	Numéro	Indice	Date d'édition
DCE			0	03/08/2026

Table des matières

A PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES	2
A.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX	2
A.2 ETUDES	2
A.3 TOLERANCES	2
A.4 PLANS	2
A.5 ECHANTILLONS	2
A.6 ESSAIS	3
A.7 PROTECTION DES OUVRAGES	3
A.8 LIMITE DES PRESTATIONS	3
A.9 NETTOYAGE	3
B PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES	4
B.1 Travaux préparatoires	4
B.1.1 Dépose / repose d'une porte sectionnelle	4
B.2 Porte métallique	4
B.2.1 Porte métallique non isolées	4
B.3 Clôtures	5
B.3.1 Clôture maille rigide ht 180	5
B.4 Équipement des fosses	6
B.4.1 Cornières de rives de fosses	6
B.4.2 Platines de pré scellement	6
B.4.3 Poutres et poteaux IPE	6
C OPTIONS	7
C.1 Grilles de ventilation	7
C.2 Finitions galvanisés	7
C.3 Échelles à crinoline	7

A **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES**

A.1 **CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux afférents au présent lot comprennent, énumérés non limitativement :

- * Dépose / repose d'une porte sectionnelle
- * Bloc porte métallique.
- * Clôture maille rigide

Ces ouvrages seront exécutés conformément aux plans et au C.C.T.P. et comprennent toutes les sujétions nécessaires à un complet et parfait achèvement des travaux

A.2 **ETUDES**

Les frais et responsabilités des études d'exécution sont à la charge de l'entreprise.

Ces études seront effectuées pendant la période de préparation et fournies au Maître d'œuvre suivant les généralités et prescriptions communes du présent C.C.T.P. tous corps d'état

A.3 **TOLERANCES**

Selon D.T.U. 37.1, les tolérances de pose seront les suivantes :

A) Verticalité

Faux aplomb, écart de + 2 mm pour une hauteur maximale de 3 m et écart de + 3 mm pour une hauteur supérieure à 3 m.

B) Horizontalité

+ 1,5 mm jusqu'à 5 m et + 2,5 mm au-dessus de 5 m.

L'épaisseur des vitrages mis en œuvre ne doit en aucun cas être inférieure de plus de 0,5 mm de l'épaisseur nominale.

Les tolérances de dimensions de vitrage sont identiques aux tolérances exigées pour leur support.

Il est rappelé que la largeur utile des feuillures doit être telle que compte tenu des tolérances d'épaisseur des vitrages, les jeux latéraux nécessités par le système d'étanchéité soient respectés.

A.4 **PLANS**

Avant toute exécution, l'entrepreneur doit procéder à la vérification des cotes de tous les plans dressés et signaler au maître d'œuvre les erreurs ou omissions qui pourraient s'y trouver avant expiration de la période de préparation.

Il doit également signaler tout ce qui lui semblerait ne pas être conforme aux règles de l'Art, demander toutes explications à ce sujet et proposer toutes modifications dans le cadre du forfait.

A.5 **ECHANTILLONS**

L'entrepreneur est tenu de fournir tous les échantillons d'appareillage et de prototype qui lui seraient demandés par le maître d'œuvre, qui est seul juge de la conformité de ces échantillons avec les spécifications des pièces du dossier.

Aucune commande de matériel ne peut être passée par l'entrepreneur sinon à ses risques et périls, tant que l'acceptation de l'échantillon correspondant n'a pas été matérialisée par l'accord écrit du maître

CCI HERAULT	Lot N°05 SERRURERIE	Ind.0 Version du 03/08/2026	2
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

...Suite de "A.5 ECHANTILLONS..."

d'œuvre (dans le procès-verbal du rendez-vous de chantier ou par ordre écrit).

Avant mise en œuvre, l'entrepreneur devra, pour chaque matériau, donner au maître d'œuvre, la notice du fournisseur authentifiée par celui-ci.

A.6 ESSAIS

L'entrepreneur sera tenu de procéder ou de faire procéder, à ses frais, par des spécialistes et en présence du maître d'œuvre ou de son représentant, aux prélèvements, études de laboratoire, essais sur chantier ou en usine, tel qu'il résulte :

- des textes en vigueur à la date d'exécution,
- des prescriptions particulières C.C.T.P. de chaque lot.

L'entrepreneur fournira le personnel, le matériel et les matériaux nécessaires aux essais et épreuves.

Les études de laboratoire, essais et épreuves seront renouvelés aux frais de l'entrepreneur tant que leurs résultats ne s'avèreront pas concluants.

Au cas où les résultats obtenus se révéleraient inférieurs à ceux des prescriptions du dossier contractuel ou exigées par les règles de l'Art, le maître d'ouvrage aura la faculté, soit de prescrire la réfection totale ou partielle des travaux aux frais de l'entrepreneur, soit d'appliquer une moins-value sur le prix de règlement des ouvrages ou des matériaux intéressés.

A.7 PROTECTION DES OUVRAGES

L'entrepreneur assurera, pendant la durée des travaux, jusqu'à réception, la protection efficace de tous les ouvrages et matériels exécutés ou mis en place par ses soins.

En particulier, les huisseries seront protégées sur 1,20 m. minimum.

L'entrepreneur sera responsable et aura donc à sa charge tous les frais de reprise et remise en état dus à un manque de protection des ouvrages.

A.8 LIMITE DES PRESTATIONS

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la pose de l'ensemble des ouvrages de métallerie décrites, compris cadres, bâtis, dormants et huisseries.

Néanmoins, scellements ainsi que réservations nécessaires seront à la charge du lot G.O. à la condition que les demandes de réservation et plans nécessaires aient été fournis à temps (en période de préparation).

L'entrepreneur de métallerie devra coordonner son intervention avec l'entreprise de peinture pour que tous les ouvrages soient apprêtés avant la pose.

NOTA : Les équipements du présent lot seront pour certains d'entre eux domotisés. Ils seront équipés de serrures par gâches électriques, ventouse ou tout autre élément à raccorder à la domotique. Le présent lot aura pris soin d'étudier finement le CCTP du lot domotique afin de compléter si nécessaire ses prestations. Des renforts, pré fourreaux ou pré câblages pourront être demandés sans que cela ne puisse constituer une demande de travail supplémentaire.

A.9 NETTOYAGE

L'entrepreneur du présent lot est intégralement responsable du nettoyage de ses propres ouvrages et du maintien de la propreté de sa zone d'intervention. En l'absence de lot spécifique dédié au nettoyage,

CCI HERAULT	Lot N°05 SERRURERIE	Ind.0 Version du 03/08/2026	3
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

...Suite de "A.9 NETTOYAGE..."

chaque entreprise doit impérativement assurer le balayage de ses zones de travail, le retrait des protections, le dépoussiérage soigné de ses installations ainsi que l'enlèvement et l'évacuation immédiate de tous ses déchets, gravats et emballages hors du chantier.

B **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES**

B.1 **Travaux préparatoires**

B.1.1 **Dépose / repose d'une porte sectionnelle**

La prestation comprend le déplacement d'une porte sectionnelle existante dans la nouvelle façade de l'extension.

Les travaux comprennent:

- Dépose soignée de l'ensemble de la fermeture compris tablier, rails de guidage (horizontaux et verticaux), ressorts de compensation, motorisation et armoire de commande.
- Stockage provisoire sur site, à l'abri des intempéries et des chocs, dans l'attente de la préparation du nouveau support.
- Repose et réglage du portail à l'endroit souhaité avec adaptation des fixations
- Fourniture et pose de cornières de finition en tôle laquée (coloris au choix de l'architecte) pour assurer la jonction entre l'ossature et le bardage béton
- Calfeutrement périphérique entre le cadre de la porte et l'ossature secondaire par joint élastomère et fond de joint.
- Raccordement du portail depuis l'attente laissé par l'électricien
- Mise en service et essais

Finition : Peinture antirouille de la structure secondaire.

Unité: U

Localisation: Porte sectionnelle sur façade existante à replacer sur nouvelle façade

B.2 **Porte métallique**

B.2.1 **Porte métallique non isolées**

Fourniture et pose de portes métalliques à 1 vantail thermolaqué décrite comme suit :

- * Bâti cornières 35 x 35 mm avec pattes à scellement ou fixation mécanique par chevillage au support béton.
- * Dimensions selon plan architecte.
- * Ouvrant en remplissage tôle 1 face avec raidisseurs et traverses hautes et basses en L.
- * Ferrage par paumelles acier.
- * Fermeture par serrure de Sûreté.
- * Bec de cane et plaques de propreté sur la face extérieure et barre anti-panique côté intérieur.

Finition : Thermolaqué RAL au choix architecte

Dimensions : selon plans et détail architecte

...Suite de "B.2.1 Porte métallique non isolées..."

Unité : U

Localisation : Selon plan architecte

Fourniture et pose de portes métalliques à 1 vantail thermolaqué décrite comme suit :

- * Bâti cornières 35 x 35 mm avec pattes à scellement ou fixation mécanique par chevillage au support béton.
- * Dimensions selon plan architecte.
- * Ouvrant en remplissage tôle 2 faces avec interposition d'un isolant pour obtenir les exigences thermiques nécessaires y compris raidisseurs et traverses hautes et basses en L.
- * Ferrage par paumelles acier.
- * Fermeture par serrure de Sûreté.
- * Bec de cane et plaques de propreté sur la face extérieure et barre anti-panique côté intérieur pour locaux à risques.
- * Y compris traitement des joints périmétriques pour parfaite étanchéité de l'ouvrage.

Ouverture de la porte et dispositifs de maintien en position ouverte en partie basse.

FINITION : Thermolaqué RAL au choix architecte,

DIMENSIONS : selon plan architecte

Unité : U

Localisation : Selon plan architecte

B.3 **Clôtures**

B.3.1 **Clôture maille rigide ht 180**

Le présent lot devra la pose des anciennes clôtures préalablement déposé par l'entreprise de VRD. Le présent lot devra ensuite la fourniture et pose du même type de clôture pour fermer la zone des machines de ventilations.

Les clôtures devront être réalisées en panneaux de treillis soudé indéformables et indémaillables, renforcés par des nervures horizontales avec plis renforcés

Hauteur minimale de la Clôture : 1.80m.

Maille du treillis : 200x50

Diamètre des fils : 5 mm

Normes produit :

Panneau soudé selon norme EN 10223-7

Poteau profilé selon norme EN 10162

Normes Finitions :

a) panneaux Fil d'acier galvanisé selon norme NF EN 10244-2

Panneau plastifié Haute adhérence polyester selon norme EN 13438

b) poteaux Feuillard galvanisé selon norme EN 10223-7

Poteau plastifié haute adhérence polyester selon norme EN 13438

CCI HERAULT	Lot N°05 SERRURERIE	Ind.0 Version du 03/08/2026	5
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

...Suite de "B.3.1 Clôture maille rigide ht 180..."

Pose directe en sol sur plots béton

Unité : ML

Localisation : Suivant plans architecte

B.4 Équipement des fosses

B.4.1 Cornières de rives de fosses

L'entrepreneur du présent lot doit la conception, la fabrication et la fourniture (pose au lot GO) de toutes les pièces métalliques destinées à être noyées dans le béton pour la fixation de ses propres ouvrages.

Ces pièces concernent notamment:

- Les cornières de rives de fosses
- Les platines d'ancrages

L'ensemble de ces pièces devra strictement respecter les exigences, les matériaux, les tolérances et les dimensions définis sur les plans d'exécution fournis par l'entreprise SPANESI. Le titulaire du présent lot devra s'assurer de la parfaite compatibilité de ses fabrications avec les réservations prévues par le lot Gros Œuvre sur la base de ces mêmes documents.

Unité: MI, U

Localisations: Pour le ouvrages métalliques des fosses

B.4.2 Platines de pré scellement

Fourniture au présent lot et mise en œuvre par le lot gros œuvre de platines de pré scellement pour fixation de la structure acier des fosses au présent lot.

Unité: U

Localisations: Pour le ouvrages métalliques des fosses

B.4.3 Poutres et poteaux IPE

Fourniture et mise en œuvre d'une structure métallique poteaux poutres métalliques dans les fosses composée de :

- * Poteaux IPE articulé en pied et encastres en tête. L'articulation en pieds sera assurée par la fixation de boulons crossés et barre d'ancrage. Cet élément métallique pourra être fourni au lot GO pour scellement sur demande en phase de préparation de chantier.
- * Poutres IPE
- * Traverses de renforts aux extrémités

L'ensemble métalliques devra être conforme aux exigences des plans de SPANESI.

Toutes les pièces métalliques seront assemblées par boulons HR ou précontraint y compris accessoires de pose (équerre de fixation, échantignole, plats, ...). L'entrepreneur aura bien pris note des demandes spécifiques faites par l'entreprise SPANESI et notamment la découpe en long d'une poutre IPE.

CCI HERAULT	Lot N°05 SERRURERIE	Ind.0 Version du 03/08/2026	6
Site Purple Campus - 308 Rue de Chiclana			

...Suite de "B.4.3 Poutres et poteaux IPE..."

Unité: ML

Localisations: Pour le ouvrages métalliques des fosses

C OPTIONS

C.1 Grilles de ventilation

Grilles fixes en acier type PANOL ou techniquement équivalent, constituée par un cadre métallique et remplissage par lames pare pluie, maillage fin en acier galvanisé, à réaliser suivant plans. Fixation par pattes chevillées.

Parement : L'ensemble aura une finition et protection par thermolaquage RAL au choix de l'architecte.

Unité : U par dimensions

Localisation : Selon plans et coupes architecte

C.2 Finitions galvanisés

Plus value pour une protection par galvanisation à chaud par immersion. Le traitement doit couvrir l'intégralité des surfaces, y compris les coupes et les perçages.

En cas de soudures sur chantier ou de blessures accidentelles du revêtement, une retouche systématique sera effectuée par application d'une peinture riche en zinc après brossage.

Unité: FT

Localisation: Tous les profils métalliques

C.3 Échelles à crinoline

Les échelles seront en aluminium, conforme à la Norme NFE 85.016, à fixer en paroi, pour une hauteur à franchir suivant localisation, chaque ensemble comprenant :

- * Montants d'échelle et barreaux antidérapants en aluminium.
- * Arceaux de crinoline en tube aluminium.
- * Sortie en partie haute avec double crosse fixe.
- * Fixation par pattes réglables avec chevillage chimique et visserie acier galvanisé.
- * Occulteur pivotant avec possibilité de condamnation en partie basse

Unité : U par dimensions

Localisation : Selon plans et coupes architecte